



Convention de Partenariat Women's Cup 2023

Entre

L'Association pour la Promotion de la Course Croisière (APCC Voile Sportive), représentée par M. Luc Pillot - Président

et

La Société

ARTICLE 1

Objet de la convention

La Société.....et l'Association pour la Promotion de la Course Croisière acceptent d'être partenaires à l'occasion de la manifestation sportive la Women's Cup 2023.

ARTICLE 2

Engagements de l'APCC

La Société.....devient sponsor d'un équipage à l'occasion de la Women's Cup 2023. En contrepartie, l'APCC Voile Sportive assurera un certain nombre de prestations en vue de promouvoir le nom et la notoriété du partenaire.

Le club s'engage à :

- apposer le logo du sponsor sur différents supports de communication de la manifestation:
 - page partenaire du site internet
 - affiche partenaires
 - cagnard du bateau
 - enregistrer le nom du sponsor comme nom d'équipage dans le classement provisoire et général de la course.
 - Fournir des photos libres de droits de l'équipage sponsorisé (dans le cadre d'une communication sur le dit partenariat uniquement)
- L'APCC s'engage à fournir un reçu du montant de la somme versée pour le partenariat.

ARTICLE 3

Engagements de la Société

En tant que partenaire d'un équipage, la société s'engage à :

- Soutenir financièrement la participation d'un équipage à la Women's Cup 2023, en versant la somme de 750 euros à l'ordre de l'APCC Voile Sportive.
- Fournir un logo en haute définition avant le 10 février 2023. (format .jpeg, .ai, .eps ou .psd)

ARTICLE 4

Durée de la convention

La présente convention est conclue pour la Women's Cup 2023. La convention prend effet à la date de la signature du présent contrat et du versement de la somme engagée par le sponsor. Elle est conclue jusqu'au 13 mars 2023.

ARTICLE 5

Responsabilité

Chacune des parties déclare avoir pris connaissance des différents articles et s'engage à respecter la présente convention.

Pour la société (Indiquer le nom de la société
et le nom de son représentant)

Pour l'APCC

Fait à....., le

Fait à....., le

APCC VOILE SPORTIVE

Affiliée à la Fédération Française de Voile et partenaire du Plan Nautique de Nantes

Siège social : 1 rue de la Noë BP 92101 44321 NANTES cedex 3

Yacht Club : Port de Plaisance 44380 PORNICHET – Tél : 09 533 588 51 Fax : 09 538 588 51

Email : womencup@apcc-voilesportive.com – Site : www.apccvoilesportive.com